



publié vendredi 20 septembre 2019

Les tarifs de rémunération des auteurs en 2020

A l'issue d'une concertation organisée au premier trimestre 2019 par la Charte et la SGDL, le CNL et la SOFIA ont validé une revalorisation de 3,45 % du tarif minimum de rémunération des auteurs dans les manifestations littéraires à compter du 1er janvier 2020.

Les recommandations tarifaires de la SGDL et de la Charte pour les lectures-rencontres sont, à compter du 1er janvier 2020 :

- 369,37 € net soit 445,98 € brut la journée
- 222,83 € net soit 269,05 € brut la demi-journée.

Les recommandations tarifaires 2020 des **signatures** sont :

- 183,82 € net soit 221,94 € brut la journée
- 110,97 € net soit 134 € brut la demi-journée.

Lire le communiqué de la Charte et de la SGDL